

## MAIRIE de LA TOMBE

Canton de Provins

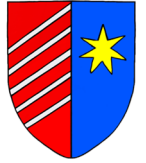
18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Fax : 09.81.40.18.11

[Mairie.latombe@bbox.fr](mailto:Mairie.latombe@bbox.fr)



*Edition septembre 2020*

# La Gazette de Notre Village







## Vie scolaire

- Qu'est-ce que le RPI

Le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) consiste à associer plusieurs écoles à faible effectif scolaire dans différents villages.

Nos écoles sont situées à Balloy, Bazoches-lès-Bray et La Tombe ; elles regroupent les enfants scolarisés en classes de maternelle et de primaire des villes de Balloy, Bazoches-lès-Bray, Gravon et La Tombe.

Un bus scolaire les accompagne devant chaque école, à la cantine (située à Bazoches-lès-Bray) ou encore dans leur village.

Le projet actuel, vous le savez, étant de créer une deuxième cantine et une garderie.

Les parents d'élèves de notre RPI ont créé un site internet : [www.parentsripbazoches.wixsite.com/website](http://www.parentsripbazoches.wixsite.com/website)

## Vie communale

- Conseils municipaux

Nos réunions de conseil se déroulent tous les 2èmes mardis de chaque mois. Pour des raisons sanitaires, nous resterons à huis clos jusqu'à la fin de l'année. Nous affichons les convocations et comptes rendus sur les panneaux prévus à cet effet, n'hésitez pas à les consulter. A titre indicatif, le prochain aura lieu le **mardi 13 octobre à 20h.**

- Jardins du silo

Un espace plus aéré et plus propre. Nous remercions chaleureusement nos bénévoles qui sont venus malgré le froid et la pluie nous aider à nettoyer le jardin. Nous nous excusons pour le bruit occasionné.



## Vie de la population



Dimanche 6 septembre, notre promenade nous a conduit jusque Balloy. 12,6 km parcourus dans la bonne humeur

Avec en prime, un petit défilé de vieux cyclomoteurs.



- **Prochaines promenades**

Les prochaines marches se dérouleront les **dimanches 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre, toujours à 9h30**. Nous vous donnons rendez-vous sur la place de l'église. Pensez à vous équiper de chaussures confortables, d'un gilet jaune et n'oubliez pas votre bouteille d'eau.

- **Jury criminel 2021**

Le 12 septembre dernier, le nom de l'une de nos villageoises a été tiré au sort. Elle pourrait être appelée pour être membre d'un jury criminel durant l'année 2021. Un courrier lui a été adressé pour l'en informer.

- **Réunion du 12 septembre – descente à bateaux**

Une réunion très intéressante, avec de très bons échanges entre villageois et utilisateurs de la descente. Nous avons écouté les doléances de chacun. Diverses tâches sont à effectuer pour que tout se passe pour le mieux telles que :

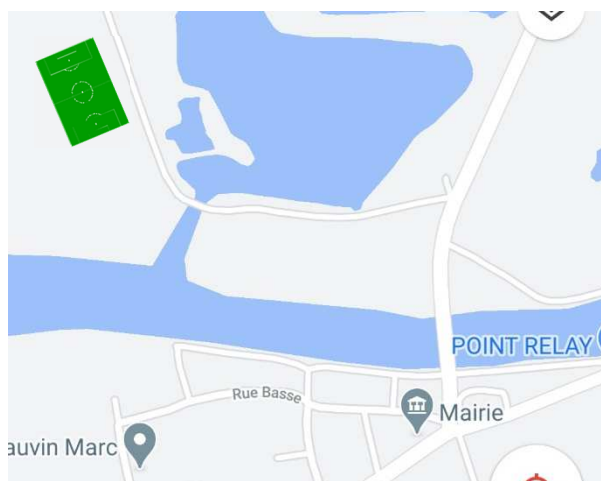


- Définir des emplacements pour garer les voitures et remorques, notamment une place à proximité pour les personnes à mobilité réduite.
- Afficher un plan de stationnement. Pour le moment, des places de parking sont prévues à côté de l'église.
- Afficher un règlement pour le stationnement.
- Afficher la réglementation pour l'utilisation des jet-skis : cette zone est interdite au motonautisme, des bassins sont prévus à cet effet, le plus près se situant à Varennes Sur Seine (vous trouverez les différentes zones autorisées sur : [http://plaisancefluviale.fr/document/vnf/guide\\_bassin\\_seine.pdf](http://plaisancefluviale.fr/document/vnf/guide_bassin_seine.pdf), page 21 pour notre département).
- Afficher un règlement pour limiter les nuisances liées au bruit. La descente étant dans le village, le moteur du véhicule devra être coupé durant le déchargement du bateau et les discussions devront se faire à voix basses.

Nous comptons sur la discipline de tous pour respecter le règlement et nos villageois.

- **Notre terrain de foot**

Situé à 1,2 km de la mairie, il est entretenu régulièrement par Kévin.



## Le SIRMOTOM



Le SIRMOTOM est le syndicat de la région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures ménagères. Il nous offre beaucoup de services pour défendre l'environnement qui ne sont pas connus de tous. Nous en parlerons donc dans cette gazette et celles à venir. Nous commencerons par la collecte d'encombrant car un passage est prévu le **jeudi 8 octobre**.

Tout comme les conteneurs, les encombrants doivent être sortis la veille pour le lendemain. Ils ne doivent pas empêcher le passage des piétons et poussettes.

### ➤ Déchets collectés

Les produits encombrants, qui en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des déchets résiduels, provenant de la consommation courante des ménages et devenus hors d'usage, tels que : Meubles et mobiliers divers, literie (matelas, sommier), moquettes, planches, PVC (résidus du bricolage familial), polystyrène... dont la longueur n'excède pas 2 mètres, et le poids 50 kg.

### ➤ Déchets refusés

- Les ferrailles, à déposer en déchetterie ;
- Les déchets électriques et électroniques, petit et gros électroménager, télévision ;
- Les encombrants provenant de l'activité industrielle, commerciale ou artisanale, et notamment les déchets d'emballages, les pièces de véhicules (même si présentées en éléments séparés) ;
- Les déblais et gravats, décombres et débris provenant des particuliers ou des travaux publics, faïencerie (WC, lavabo...), tuyaux PVC ;
- Les fils de fer barbelés et grillages ;
- Les déchets de jardins et végétaux ;
- Les déchets ménagers spéciaux liquides ou toxiques (batteries, huiles de vidange, pots de peinture, solvants, etc....), y compris les bidons vides ;
- Les cartons sont à déposer en déchetterie.

Par contre, si vous ne souhaitez pas jeter vos meubles ou objets et que vous préférez les donner pour qu'ils soient réutilisés, vous pouvez faire appel à la société REMONDE à Montereau au 01.85.45.08.15 qui travaille en collaboration avec le SIRMOTOM.



## Vie dans la communauté des communes

### ➤ Commission « Bien vivre en Bassée-Montois »

Cette commission permet d'étudier les besoins des associations et des artistes, tout comme les besoins culturels des habitants de la communauté des communes. L'idée étant que les habitants s'épanouissent, se cultivent et renforcent les liens sociaux. « La découverte des associations » est d'ailleurs organisée par cette commission.

Pour nous permettre d'étudier vos besoins, nous devons mieux vous connaître.

La première étape étant de recenser les artistes et associations de chaque ville et village. Nous appelons les peintres, musiciens, photographes, graveurs, acteurs, sculpteurs, etc... à se présenter en Mairie. Merci de votre collaboration.

### ➤ Stage de la toussaint

La communauté des communes de la Bassée-Montois propose des stages pour nos enfants durant les vacances de la toussaint :

- Moto à Fontaine Fourches (à partir de 7 ans)
- Cuisine (à partir du CE1) à Gurcy le Chatel la 1<sup>ère</sup> semaine et à Jutigny la 2<sup>ème</sup> semaine
- Fimo à Balloy (à partir du CP) – uniquement la 1<sup>ère</sup> semaine
- Mini-Circus (5-7 ans) et cirque (à partir de 8 ans) à Donnemarie Dontilly – uniquement la 1<sup>ère</sup> semaine
- Equitation à Servolles (à partir de la grande section)
- Judo à Gouaix (à partir de 7 ans) – uniquement la 1<sup>ère</sup> semaine
- Théâtre et magie à Jutigny (à partir de 6 ans) – uniquement la 1<sup>ère</sup> semaine
- Eveil à l'art (3 à 6 ans) et Dessin (à partir de 7 ans) à Savins – uniquement la 2<sup>ème</sup> semaine
- Activités manuelles à Vimpelles (à partir de 5 ans)

Les stages sont ouverts aux collégiens et lycéens.

Cout de l'inscription : 40€ le stage.

Une pré-inscription est obligatoire auprès d'Aline DUPUIS (horaires de bureau, sauf mercredi et jeudi matin) :

- Soit par téléphone au 01.60.67.09.13 ou 06.33.68.25.56
- Soit au bureau de la communauté de commune à Bray

Vous pouvez télécharger le programme et la fiche d'inscription sur le site : [www.cc-basseemontois.fr](http://www.cc-basseemontois.fr)

## Informations diverses

- Ouverture de la mairie : les vendredis de 17h00 à 19h00
  
- Horaires d'hiver de la déchèterie de Montereau (1 rue des prés saint martin) :
  - Les lundis, mercredis, jeudis et samedis : 9h - 12h30/ 13h30 - 18h
  - Les mardis : 8h30 – 12h30 / 13h30-18h
  - Les vendredis : 13h30 - 18h
  - Les dimanches : 9h - 12h
  
- Numéros d'urgence :
  - ✓ Police : 17
  - ✓ Samu : 15
  - ✓ Pompiers : 18
  - ✓ SOS médecin : 3624
  - ✓ Gendarmerie de Donnemarie Dontilly : 01.60.58.20.00
  - ✓ Pharmacie de garde : contacter le commissariat de Montereau ou de provins :
    - ✓ Commissariat de Montereau : 01.64.70.44.00
    - ✓ Commissariat de Provins : 01.60.52.21.30
  
- Covid 19, continuez les gestes barrières !

### COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les  
mains très  
régulièrement



Tousser ou  
éternuer dans  
son coude  
ou dans un  
mouchoir



Utiliser des  
mouchoirs à  
usage unique



Saluer sans  
se serrer  
la main,  
éviter les  
embrassades



Mairie La TOMBE



Mairie de La Tombe  
(@MairieTombe)



la\_tombe\_77

Si vous êtes partisan de l'écologie et souhaitez recevoir la gazette par mail, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie, nous sommes à votre écoute. Un simple mail suffit ! [mairie.latombe@bbox.fr](mailto:mairie.latombe@bbox.fr)